



MEURTHE ET MOSELLE

Madame, Monsieur le Président,

L'ATSCAF de MEURTHE ET MOSELLE organisera le 25ème Trophée National de Cyclisme des Administrations Financières, qui se déroulera du **Jeudi 5 au dimanche 8 Septembre 2013**.

Les participants seront hébergés **au Domaine du Trupt à Bionville (54)**.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître pour le **15 Juin 2013** au plus tard, à l'aide de l'imprimé ci-joint, la liste des compétiteurs intéressés par cette manifestation.

Passée cette date, les inscriptions des participants ne pourront être retenues qu'après accord de l'ATSCAF de Meurthe et Moselle.

La participation financière est fixée à **125 € pour les compétiteurs financiers, 150 € pour les compétiteurs Non financiers et 140 € pour les accompagnateurs non compétiteurs**. Cette participation couvre les frais de pension complète du jeudi 5 à 16h au dimanche 8 septembre à 10h 00.

La Fédération se réserve le droit d'annuler le championnat si le nombre de compétiteurs n'est pas suffisant.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche d'inscription correspondante ainsi que le règlement sportif des épreuves.

Les participants pourront se rapprocher des organisateurs de l'ATSCAF de MEURTHE ET MOSELLE pour toutes questions concernant l'organisation de la course (Jean-Pierre ROY Tel 03 83 47 87 60 ou jean-pierre.roy@dgfip.finances.gouv.fr)

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs

François CLINET